

BON DE RESERVATION LOCATION 2012

JE RESERVE : CHALET FRUITS JAUNES 710 € TENTE BENGALI NOUVEAUTE 2011 520 €
MOBILHOME CONFORT ARBRES ET FLEURS' 690 € MOBILHOME FAMILLE FRUITS ROUGES 570 €

LES ANINAUX SONT INTERDITS EN LOCATION

DATES DU SEJOUR : DU _____ / _____ / 2010 AU _____ / _____ / 2010

NOM , PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

TEL : _____ PORTABLE : _____

e-mail : _____

Veillez indiquer les nom et prénom de toutes les personnes participant au séjour , ainsi que leur âge

NOM	PRENOM	AGE
1. _____	/ _____	/ _____
2. _____	/ _____	/ _____
3. _____	/ _____	/ _____
4. _____	/ _____	/ _____
5. _____	/ _____	/ _____

LA LOCATION EST DU SAMEDI 15H AU SAMEDI SUIVANT 10H

VEHICULE marque : _____ modèle : _____

couleur : _____ immatriculation : _____

TOTAL DE VOTRE SEJOUR

SEMAINE 1 _____

SEMAINE 2 _____

SEMAINE 3 _____

(supplément) _____

ASSURANCE
ANNULATION 25 € OUI NON

TOTAL _____

Joindre a ce contrat un cheque d'arrhes de 350 € (Soit par chèques vacances ou chèques)

CHEQUE Banque : _____ Numéro du chèque : _____

Ce chèque sera encaissé à sa réception et déduit du prix de la location

LA TOTALITE DU SEJOUR EST A REGLER 1 MOIS AVANT VOTRE ARRIVEE

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales au verso et m'engage à les respecter.

A

LE

SIGNATURE CLIENT :

1. Seul le contrat rempli avec précision est considéré comme valable car il fournit tous les éléments permettant d'envisager la location.
2. Chaque location étant personnelle, elle ne peut être rétrocédée sans l'accord de la direction.
3. L'offre de location faite ici, est effectuée en fonction des disponibilités à la date d'expédition, la réservation ne devient effective qu'après accord écrit de la direction, document de confirmation de location que vous recevrez à votre domicile après réception de votre bon de réservation et de votre acompte s'il y a de la disponibilité.
4. Le solde du séjour sera à régler 1 MOIS AVANT VOTRE ARRIVEE, une caution de 300 euros vous sera demandé et restituée à la fin de votre séjour après inventaire et état des lieux, une partie de votre caution pourra être conservé pour dédommagement en cas de casse ou de détérioration du bien loué. Pour toute résidence non restituée dans un état de parfaite propreté, une retenue de 70 € sera opérée sur le montant de la caution.
5. **les locations "mobi lhome" sont prévu pour 4 personnes maximum et les locations "chalet" pour 5 personnes maximum. Si le nombre de personnes est différent à l'arrivée, ou durant le séjour initialement prévu, la correction de tarif sera faites à savoir 10€ par jour et personne supplémentaire.**
6. Si pour une raison quelconque, la durée du séjour est écourtée le montant du séjour demeure acquis ou reste dû au Camping les genêts.
7. La location est du samedi 15h au samedi suivant 10 heures.
8. Le locataire s'engage :
 - a) à respecter le règlement intérieur du Camping les Genêts (affiché à l'entrée du camping et à l'accueil)
 - b) à restituer la location en parfait état de propreté, le nettoyage étant à sa charge à l'intérieur et aux abords immédiats.
9. Les animaux sont interdits en location.
10. Annulation : toute annulation doit nous parvenir par écrit.
 - a) Si vous avez pris l'assurance annulation, le remboursement sera effectué en intégralité (sauf les 25 € de souscription à l'assurance) sur simple courrier de votre part avec les pièces justificatifs prouvant de votre bonne foi concernant votre impossibilité à effectuer votre séjour.
 - b) Si vous n'avez pas pris l'assurance, le remboursement se fera en fonction de la date de réception de votre lettre d'annulation (avec pièces justificatifs) et selon le barème si dessous :
30 jours avant l'arrivée, remboursement de 100%
de 19 à 15 jours avant l'arrivée, remboursement de 60%
de 14 à 2 jours avant l'arrivée, remboursement de 20%

EXTRAITS DU REGLEMENT INTERIEUR

1. Admission: l'autorisation est délivrée par le responsable du bureau d'accueil après présentation des documents de son identité et de son lieu de domicile.
2. Numéro de location: l'affectation de votre location est du strict pouvoir de la direction du camping.
3. Visiteurs à la journée: ils doivent préalablement se faire connaître au bureau d'accueil. Ils sont admis sous la responsabilité du locataire, sont redevables du tarif en vigueur visiteur.
4. Silence : doit être total de 23h à 8h. Prière d'éviter toutes nuisances sonores (en journée et la nuit) telles que poste radio, claquement de portière, rires forts...
5. Circulation et stationnement: seuls les véhicules déclarés sont autorisés à rouler dans le respect de la limitation de vitesse de 10 Km/h. Chaque locataire est tenu de respecter la place de parking affectée à sa location.
6. Hygiène: les ordures ménagères doivent être triées, le dépôt se trouve à la sortie du camping.
7. Le portail est fermé de 23H00 à 7H00

**CAMPING LES GENETS
ALLEE DE LA FERME
17390 RONCE LES BAINS
TEL 05 46 36 08 45 / FAX 06 46 36 10 27
campinglesgenets@free.fr
www.atlantique-genets.fr**